



Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique,
Monsieur le Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports,

Copie: Monsieur le Président Directeur General d'Aéroports de Paris

Roissy, le 29 02 2024

Messieurs les ministres,

Par la présente, nos organisations syndicales respectives tiennent à vous alerter sur le risque social encouru à l'issue des négociations salariales dont le résultat est très insuffisant, surtout au regard des très bons bénéfices d'Aéroports de Paris.

En effet, Le Président-directeur général du Groupe ADP s'est adressé à l'ensemble du personnel d'ADP : "Je me réjouis du résultat des négociations. C'est la preuve qu'un dialogue fructueux et constructif s'est engagé avec les organisations syndicales représentatives, issues des élections de l'automne 2023. Notre collectif sort renforcé de ces échanges au bénéfice de chaque collaboratrice et chaque collaborateur." (Courriel du 9 février 2024).

Il n'en est rien ! La direction a refusé de prendre en compte les revendications de nos organisations syndicales. En effet, une augmentation générale de 2,6% au 1er janvier a été accordée à tous les salariés, à l'exception des cadres qui se voient « dotés » d'une augmentation générale de 1,50% au 1er juillet, soit 0,75% sur l'année 2024.

Cette différenciation de traitement entre cadre et non cadre, tant sur le montant de l'augmentation générale que sur la date d'entrée en vigueur est totalement contraire à l'esprit du statut du personnel qui sanctuarise l'égalité des droits. De plus, la future négociation en 2024 des grilles d'échelons, semble conduire vers la remise en cause d'autres éléments de la rémunération qui relèvent du statut du personnel ou de son application.

Quel MÉPRIS pour tous les salariés d'ADP, qui comme l'ensemble des français, subissent les méfaits d'une inflation de 9,8% sur deux ans (décembre 2023 / décembre 2021), ainsi qu'une augmentation de 10% de l'électricité et du gaz le 01 février 2024... Des propositions bien misérables alors que dans le même temps ADP réalise sur deux ans un bénéfice net de plus de 1 milliard d'euros et se hisse au sommet des classements internationaux : meilleur aéroport européen et cinquième mondial pour CDG, grâce au travail de ses salariés.

Quel contraste entre la volonté affichée par ADP de s'affirmer comme partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques, en engageant des dépenses extraordinaires, et son manque de considération pour ses salariés, pourtant le vrai moteur de sa réussite, auxquels ADP demande un surcroît d'activité sans précédent corrélé à une absence de prise de congés d'été en famille.

En effet, ces dernières années, les salariés d'ADP ont subi de plein fouet la crise COVID, des gels des salaires, suivis d'une baisse des rémunérations, ce qui a conduit à des départs volontaires massifs (1150 salariés) auxquels se sont ajoutés des

